

Examen des fondements de la foi musulmane,

de Haï Bar-Zeev

1) Pour les musulmans, Mohamed serait un prophète, envoyé par D-ieu avec un livre, le Coran. Sur quelles certitudes s'appuient-ils ?

De fait, le Coran rapporte que dans un premier temps, les arabes de la Mecque, eux-mêmes, ont contesté ses dires ; les juifs de Médine également refuseront vigoureusement sa qualité de prophète. Certes, Mohamed réagira, et il convient donc d'examiner ses polémiques avec les arabes et avec les juifs.

2) A la Mecque, Mohamed exhorte les arabes à croire en D-ieu et en Ses prophètes ; les arabes exigent qu'il fasse un miracle. Il n'en produit aucun, mais soutient que le « Coran » est un livre « clair¹ », « gardé ² » par D-ieu, qui « ne comporte pas de contradiction »³, ce livre est un « miracle », qui prouve ses dires. Il défie les arabes de lui apporter un « tel livre » ; personne n'étant capable d'en produire de semblable, Mohamed conclut que ce livre vient du Ciel⁴. Il prétend aussi que les juifs et leurs sages témoignent de la véracité du Coran⁵.

Que Mohamed veut-il prouver ? Le fait qu'il serait prophète, et qu'il a reçu un nouveau livre du Ciel ? S'il est ainsi, ses arguments étonnent fortement, car en quoi le Coran serait une preuve de sa prophétie ? Le contenu du Coran, des sermons qui « rappellent » aux arabes des notions du judaïsme, des citations de la Thora et des Evangiles choses connues des juifs et des chrétiens ; tout rabbin, tout missionnaire prêche les mêmes choses, sans prétendre être prophète.

Que le livre ne contiendrait pas de contradictions ? Les humains ne peuvent-ils pas produire un livre « sans contradictions » ? En fait, le Coran contient des contradictions, et qui portent sur des points essentiels. En voici quelques illustrations : Le scribe déclare, que ce livre n'est autre chose qu'un rappel, en langue arabe, du livre de Moché ; or en vérité, ce livre n'est pas du tout identique au livre de Moché. Le Coran déclare, que Mohamed n'est venu que pour instruire les arabes, eux qui n'avaient pas reçu la Thora ; pourtant par la suite, il exige que tout le monde le suive, et même les juifs. Le Coran déclare, que la Thora dans la main des juifs est Le Livre que D-ieu leur a donné, et qu'ils le connaissent comme leurs enfants ; par la suite il déclare que des juifs mécréants ont altéré les paroles de D-ieu, ce qui voudrait, apparemment, dire que le livre de Thora qui est dans leur mains n'est pas celui que D-ieu leur a donné.

¹ « *Qur'ānin Mubīnin* », un Coran compréhensible (15,1) ; « *Kitāb mubīn* », Ecriture compréhensible, explicite, (Coran, 5, 15)

² « *En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien* » (Coran, 15, 9).

³ « *Ne méditent-ils donc pas sur le Coran? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions!* » (Coran, 4, 82).

⁴ *Dis : «Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres», (Coran, 17, 88).*

⁵ « *Ceux à qui, avant lui (le Coran), Nous (D-ieu) avons apporté le Livre (les juifs), y croient. Et quand on le leur récite, ils (les juifs) disent: « Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions soumis » (Coran 28, 53) ; « Ce (Coran) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre (à Mohamed ou à Moché ?), et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur (Mohamed croit sentir une inspiration céleste), pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire. Et ceci était déjà mentionné dans les Ecrits des anciens (envoyés). N'est-ce pas pour eux (les arabes) un signe, que les sages des Enfants d'Israël le sachent ? » (Coran 2, 192-197).*

Est-ce que la « clarté » du Coran prouve que Mohamed est prophète ? Les humains ne peuvent-ils pas rédiger un livre « clair » ? De plus, le Coran souffre manifestement de clarté. Le nom de son auteur n'est pas cité dans le livre ; le Coran ne précise pas où il a été écrit, ni où il fut déposé ; les noms des narrateurs ne sont pas indiqués, ni à qui exactement ils s'adressent ; à l'exception, éventuellement, de deux ou trois villes, les lieux où se déroulent les faits ne sont pas mentionnés ; nulle date n'est précisée, et aucune chronologie n'est établie ; à part peut-être une ou deux fois, aucun des noms des contemporains de Mohammed n'y figurent ; les sujets sont traités de façon intriquée et désorganisée, les débats et les injonctions s'entremêlent, et le texte est souvent interrompu ; on se demande s'il est question d'un fait ancien, ou contemporain de Mohammed ; le style elliptique autorise de multiples conjectures⁶ ; les signes indiquant le début et la fin des versets n'existaient pas initialement, et ne furent ajoutés que par la suite ; la ponctuation fait défaut, ce qui peut provoquer des doutes sur le sens du texte ; les questions sont souvent confuses, tout autant que leurs réponses lorsqu'elles s'y trouvent ; le livre rapporte des bribes de l'histoire biblique, de façon répétitive, agrémentée des détails surprenants.

En fait, depuis le début de son existence, les musulmans de par le monde se disputent à propos de l'interprétation de ce Coran et de sa théologie, ainsi des lois et de la morale qui en découlent. Depuis l'existence de ce livre et jusqu'aujourd'hui, ces disputes ont souvent aboutis à des affrontements de plus sanglantes, où chaque partie justifie sa position dudit Coran. Ce fait ne conteste-t-il pas formellement la soi-disant « clarté » du Coran ?

Serait-ce « l'éloquence » du Coran qui en serait la preuve qu'il vient du ciel, comme disent les musulmans ? Mais l'éloquence est une notion subjective, ni quantifiable ni mesurable ; de nombreux lecteurs non-musulmans - peut-être aussi de musulmans – ne découvrent pas cette éloquence, mais plutôt un méli-mélo, répétitif et pesant. L'assurance des musulmans selon laquelle l'éloquence du Coran se manifeste dans la lecture en langue arabe, suffit-elle pour exiger de ceux qui ne comprennent pas l'arabe, d'accepter Mohamed comme prophète ?

En ce qui concerne cette affirmation du Coran, que les juifs et leurs sages attestent de sa véracité, elle est notoirement contraire à la vérité ; les juifs ne croient qu'en leurs Ecritures Saintes, la Thora et le Nakh, leurs textes prophétiques qui ont été transmis.

En résumé, prétendre que la « clarté » de ce livre, qui « ne comporte pas de contradiction », prouve le prophétisme de son auteur, est insoutenable pour nous ; aucun homme sans parti-pris préalablement, et sans intérêt, ne peut l'accepter⁷.

Dans les manuels des musulmans figure une autre preuve du prophétisme de Mohamed. Comment ce dernier, analphabète et donc incapable de lire, savait raconter aux arabes les histoires de la Thora, sans être prophète ?

Nous ne pouvons que rester interdits devant une telle allégation. Le Coran lui-même témoigne que l'Arabie était habitée par de nombreux juifs, ne pourrait-il pas avoir appris les histoires bibliques oralement ? Enfin, cette affirmation des musulmans est un affront à notre entendement⁸.

⁶ Le tout est opposé à la façon avec laquelle le Houmach est écrit, comme nous allons l'expliquer.

⁷ Comme l'écrit aussi Ibn Kammonah (Bagdad 1280), dans son ouvrage exceptionnel : *Examen de la critique des trois religions monothéistes*, (traduit par Simon Bellahsen, Novembre 2012).

2) Après que Mohamed fuit devant les arabes de la Mecque, il s'installe à Médine, et semble s'être déclaré prophète. Les juifs médinois le sollicitent à le prouver, mais il ne leur apporte aucune preuve⁹ ; Dieu suffira comme témoin¹⁰. Il partagerait le sort des prophètes d'autrefois, qui furent aussi traités de menteurs¹¹, puis il traite les juifs de Médine d'incrédules et d'infidèles, descendants de « ces juifs qui tuaient autrefois les prophètes »¹², puis il ordonne de les faire exiler ou assassiner.

Cependant, la remise en question de la prophétie de Mohamed est constamment d'actualité, et nous attendons toujours une réponse.

Nous voulons soulever une autre difficulté de la croyance musulmane. D'après elle, D-ieu a donné une religion à travers un seul homme, en l'occurrence Mohamed ; cela heurte notre logique. D-ieu déposerait-Il Ses Lois dans la bouche d'un seul homme, sans que celui-ci ne puisse le prouver ? L'humanité entière doit-elle faire confiance aux déclarations d'un seul homme ?

La foi des juifs par contre, elle, est logique. D'après elle, D-ieu donna Ses Instructions au premier homme, Adam, puis à Noé, et enfin par Moché. D-ieu créa le premier couple, Adam et Hava, personnellement et directement. Leurs descendances savaient que leurs parents ont été créés par D-ieu et qu'ils sont en contact avec Lui ; il est alors naturel qu'ils leur font confiance. En ce qui concerne Noé, D-ieu le prévient du déluge et lui ordonne la construction de l'Arche. L'histoire se déroule exactement comme il leur avait prophétisé, et sa famille se rend compte qu'il est prophète. Enfin, quand Dieu donne la Thora aux juifs, Il procède de façon à ne pas laisser aucun doute. Il adresse les Dix Commandements à Moché, **en faisant entendre Sa Voix à tout le peuple**. Quand Sa Voix se tait, les juifs sollicitent Moché à ne plus les obliger à entendre la suite de Ses paroles : « *Approche, toi, et écoute tout ce que dira l'É-ternel, notre D-ieu; tu nous rapporteras toi-même tout ce que te dira l'É-ternel, notre D-ieu; nous l'écouterons, et nous le ferons* »¹³. Les juifs entendent la Voix de D-ieu¹⁴ qui les engage de faire confiance à Moché : « *L'É-ternel entendit les paroles que vous m'adressâtes. Et l'É-ternel me dit : J'ai entendu les paroles que ce peuple t'a adressées : tout ce qu'ils ont dit est bien. S'ils avaient toujours ce même cœur pour Me craindre et pour observer tous Mes Commandements, afin qu'ils fussent heureux à jamais, eux et leurs enfants! Va, dis-leur: Retournez dans vos tentes. Mais toi,*

⁸ Pour l'analyse des versets du Coran qui feraient allusion à cette thèse, voire : Une lecture juive du Coran.

⁹ « *Croyez à ce que j'ai fait descendre, en confirmation de ce qui était déjà avec vous; et ne soyez pas les premiers à le rejeter* », (Coran, 2, 41). « *Le gens du Livre (les juifs) te demandent de leur faire descendre du ciel un Livre (comme Moché leur rapporté les Louhots)* » (Coran, 4, 152/153) ; « *Qu'attendent-ils (les juifs), que D-ieu leur vienne à l'ombre des Nuées* » ? (Coran, 2, 210) ; « *Gloire à mon S-eigneur ! Que suis-je sinon un mortel, un prophète ?* » (Coran, 17, 93)

¹⁰ « *D-ieu suffit comme témoin entre vous et moi* » (Coran, 17, 96) » ; « *Nous t'avons envoyé aux hommes comme prophète et D-ieu suffit comme témoin* » (Coran, 4, 79, 81).

¹¹ « *Dis : [...] S'ils [les juifs] te [Mohammed] traitent de menteur, des prophètes avant toi ont certes été traités de menteurs* » (Coran, 3, 183-185).

¹² « *Comme est vil ce contre quoi ils (les juifs) ont troqué leurs âmes! Ils ne croient pas en ce qu'Allah a fait descendre (à Mohamed), révoltés à l'idée qu'Allah, de par Sa grâce, fasse descendre la révélation sur ceux de Ses serviteurs (Mohamed) qu'Il veut. Ils ont donc acquis colère sur colère, car un châtement avilissant attend les infidèles. Et quand on leur dit : Croyez à ce qu'Allah a fait descendre (à Mohamed), ils disent : Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous (par Moché). Et ils rejettent le reste (qu'apporte Mohamed), alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux. - Dis (aux juifs) : Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah (le prophète Zaharia ben Yéhojada), si vous étiez croyants?* » (Coran, 2, 90-91).

¹³ Dévarim, 5, 28.

¹⁴ Voir Michné Thora, Yéssodé Hathora, chapitre 8, 1, et Sefér Haikarim de Josef Albo.

*reste ici avec Moi, et Je te dirai tous les Commandements, les Lois et les Ordonnances, que tu leur enseigneras... »*¹⁵.

Il convient de rappeler, que lorsque Mohamed insiste auprès des juifs médinois de l'accepter comme prophète, ces derniers lui rappellent justement les merveilles que leurs ancêtres ont vécu avec Moché, et comment D-ieu est apparu au Sinaï devant les yeux de tout le peuple¹⁶. Mais comme nous l'avons évoqué, en dehors de traiter les juifs d'apostats et d'irréguliers, il ne leur oppose aucune preuve.

3) Curieusement, nous pouvons pourtant accepter l'affirmation du Coran, que les juifs et leurs sages témoignent de la véracité du Coran, ainsi, que sa «clarté», et le fait qu'«aucun homme n'est capable de produire de semblable» prouvent que le «Coran» vient de D-ieu! Aussi le fait que ce Coran est «gardé» par D-ieu ! Comment l'accepter ?

En tenant compte que Mohamed, en citant « le Coran », ne pense pas au livre que les musulmans appellent « Coran », mais à la Thora des juifs !

En fait, Mohamed n'a jamais cité, ni fait aucune allusion à ce livre que les musulmans appellent « Coran »¹⁷, ne l'ayant jamais connu. Ce livre ne fut rédigé que deux décennies après sa mort¹⁸, sur l'ordre du calife Othman, par de différents scribes¹⁹, accompagné de disputes et de destructions de documents²⁰. Il semble alors tout à fait logique que Mohamed, exposant aux arabes « le livre du Coran, qui est descendu du Ciel », ne pense à autre chose qu'au Livre de la Thora, descendu au Mont Sinaï. En effet, chaque connaisseur du Talmud sait, qu'à cet époque, les juifs appelaient leur Thora « Coran » : « Celui qui sait lire la Thora, s'appelle « korijani », (Talmud, Kidouchine, 49 a). Ainsi, quand le Talmud cite des versets de la Thora, et il en cite des milliers, il les fait précéder par l'expression : « amar (il dit) Kra (le verset biblique) ». Le mot « kra » est de la même racine que le mot : Coran.

En fait, Mohamed à la Mecque a essayé de convaincre les arabes de croire en D-ieu ; il les a familiarisés avec des notions bibliques et les histoires de la Thora, ainsi qu'avec les sept mitzvot qu'ils doivent accomplir. C'est le sens du verset coranique : « Nous (D-ieu) avons donné les *Sab`āan*²¹ *Mina Al-Mathani* et le sublime Coran »²² ; les sept mitzvots sont mentionnées dans le Talmud, dans une

¹⁵ Dévarim, 5, 29-32.

¹⁶ « *Nous (les juifs) ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source (comme le fit Moché du Rocher), ou que tu aies un jardin de palmiers et de vignes entre lesquels tu feras jaillir des ruisseaux en abondance (comme les juifs l'avaient dans le désert, par miracle, voire Midrach Rabbah Parachat Houkat), ou encore que descende sur toi une chose du ciel (les Nuages d'Honneur) ou que tu fasses venir D-ieu et les Anges en face de nous (comme Ils sont venus au Sinaï), que tu aies une maison d'ornements (comme le Michkan, le Tabernacle, avec les Nués), ou que tu sois monté au ciel et fasse descendre sur nous un Livre (les Louhots) que nous puissions lire » (Coran, 17, 90-93).*

¹⁷ Et qui croient que Mohamed à la Mecque s'est déclaré prophète, et qui aurait appelé « Coran » ce livre qu'eux appellent « Coran », et qu'il aurait cherché à prouver par la « clarté » de ce Coran, que ce livre vient du ciel.

¹⁸ Comme le rapporte la tradition musulmane.

¹⁹ Pour les sunnites, ce calife fait partie des quatre califes « bien guidés » ; chez les chiites, il est considéré comme impie, et comme le falsificateur du Coran, qui fut d'ailleurs assassiné.

²⁰ Ainsi le rapporte les traditions musulmanes sunnites, et à plus forte raison celles des chi'ites.

²¹ *Sab`āan*, sept.

²² Coran, 15, 87.

des « braitot », qu'on appelle « mathni ». Le Coran évoque en effet que D-ieu n'a pas enseigné à Moché et Aharon uniquement la Thora écrite, mais aussi la Thora orale, le Talmud. Le Coran appelle le Talmud « Al-Furqāna »²³, car les chapitres du Talmud s'appellent « phirkine ». Le Coran indique d'ailleurs que D-ieu a puni certains juifs, les « Al-Muqtasimīna » (les saducéens), qui ont « supprimé une fraction du Coran²⁴ (de la Thora que Moché a reçu) »²⁵.

Quand Mohamed vante la clarté du Coran, c'est de la Thora qu'il s'agit ; elle possède en effet les qualités qu'il lui attribue. D'une grande clarté, elle expose les miracles que D-ieu a produits devant le peuple juif et devant les Egyptiens. Elle précise une centaine de fois comment D-ieu s'adressa à Moché : « Et D-ieu parla à Moshé en disant: parle aux Fils d'Israël... ». Sa clarté se manifeste encore par sa géographie, où de centaines des sites, villes, pays et fleuves cités sont identifiables ; par ses personnages, où plus de quatre cents personnes sont nommés ; par les tribus, prêtres et familles citées, qui sont identifiés encore des millénaires plus tard ; par sa chronologie claire ; par la datation des événements, célébrés à jamais. Les événements cités dans la Thora se passent souvent en public ; dans la plupart des faits rapportés, la Thora dénomme la personne qui s'exprime, celle à qui elle s'adresse, ainsi que les circonstances dans lesquelles les événements relatés se produisent ; les récits s'y succèdent de façon cohérente. Elle contient toutes les grandes principes de moralité, de justice et d'humanisme ; jusqu'à aujourd'hui, tout le monde s'émerveille de sa sagesse et de sa clairvoyance. Elle mentionne clairement que Moché écrivit ce livre, dans sa totalité, dicté par D-ieu Lui-Même. Elle précise où elle fut rédigée²⁶, et énonce que Moché la transmit au peuple d'Israël - aux Cohanim de la tribu de Lévi et à tous les Anciens - qui l'ont conservée dans l'Arche Sainte²⁷. Ce livre prouve absolument qu'il « vient de D-ieu », et que son auteur, Moché, fut prophète. C'est sur ce livre que Mohamed témoigne devant les arabes que D-ieu l'avait « conservé » précieusement ! En effet, la Thora écrite par Moché resta précieusement préservée au Sanctuaire, pendant des siècles²⁸. Elle fut scrupuleusement copiée - tous les rouleaux de la Thora du monde entier sont identiques - étudiée, et transmise²⁹, et les juifs et leurs sages témoignent de sa véracité. Quand Mohamed défia alors les arabes de lui apporter un livre comme son « Coran », il les sollicita en fait de lui exposer un livre comme la Thora, qui contient des miracles si extraordinaires, produits en publique. Les arabes n'étant pas capables d'en opposer de pareil, Mohamed prouva que la Thora vient du Ciel.

²³ « Nous avons déjà apporté à Moïse et Aaron Al-Furqāna », (Coran, 21, 48) ; « Nous avons donné à Moché Al-Kitāba (le Ketab, la Thora écrite), Wa Al-Furqāna, (et les phirkin, le Talmud) » (Coran 2, 59).

²⁴ La Thora orale.

²⁵ Coran, 15 90.

²⁶ Dans les plaines de Moab.

²⁷ (Dévarim 31, 9 ; 31, 24- 26).

²⁸ Rois, 1, 8, 6-9.

²⁹ Quand le Coran déclare, que des juifs mécréants ont altéré les paroles de D-ieu, il veut simplement dire, que des faux prophètes de l'époque du premier Temple disaient au nom de D-ieu des choses que D-ieu n'a pas dit (Rois, 2, 17, 9). Par contre la Thora qui est aux mains des juifs, elle est belle et bien la Parole authentique de D-ieu. Les théologiens musulmans qui font dire au Coran, que la Thora aux mains des juifs est falsifiée, le font par intérêt. La Thora exprime clairement qu'elle engage les juifs à pratiquer le judaïsme éternellement, mais les théologiens musulmans auraient voulu faire adhérer les juifs à l'islam. Pour ne pas être en contradiction avec le texte de la Thora, les musulmans déclarent alors que la Thora a été falsifiée. De plus, pour atténuer la surprise de la venue d'un nouveau prophète, ils déclarent qu'elle a été annoncée dans la Thora, mais les juifs auraient effacés le nom de Mohamed.

Par la suite, quelqu'un à la Mecque a sans doute écrit un livre de la Thora en langue arabe³⁰, et Mohamed l'appelle « Coran en arabe », qui confirme la Thora de Moché³¹. Quand les arabes lui demandent de montrer le livre originel, le livre en hébreu, un Séfér Thora, il leur indique qu'il ne peut le leur montrer, car celui-ci se trouve dans les mains des « *scribes (juifs) purs* », qui ne sont pas prêts à la transmettre aux mains des arabes³². C'est la Thora que le Coran appelle « Kitâb mubârak (un Livre béni) »³³, et *Kitâb Allah* (le Livre de D-ieu) »³⁴, et son origine se trouve « Fī Lawhīn Maḥfūẓīn³⁵ (dans les louhots mipaz, les Tables de la Loi chérie », que Moché a reçus au Sinâï, comme le Coran lui-même l'explique³⁶. Ainsi, quand Mohamed affirme aux arabes que les juifs et leur rabbanim témoigneraient de la véracité de ce livre, il dit la vérité ; en effet, ils reconnaissent la Thora.

Si les musulmans ne possèdent plus ce livre, la Thora en arabe, c'est sans doute parce qu'il fait partie de ces documents que le calife Othman a détruits³⁷. Ce dernier rédige alors un livre, en s'aidant des scribes juifs et de chrétiens³⁸, et le surnomme « Coran ». Les musulmans l'acceptent, et puis, ils croient que c'est ce livre que Mohamed a sublimé, et que sa « clarté » prouvera qu'il soit « descendu du ciel » !

Cependant comme nous l'avons expliqué, ce livre ne contient rien de semblable à la Thora ; ils ne s'y trouvent ni miracles, ni clarté, et les juifs et leur rabbanim ne témoignent aucunement de sa véracité, et dans l'hypothèse que D-ieu l'aurait dicté, ce livre a subi des changements dès sa rédaction³⁹. Voici l'incompréhension qui rend l'entendement du Coran impossible.

Conclusion : force est de constater, que nous n'avons aucun argument qui prouve que ce livre que les musulmans appellent « Coran » vient du Ciel.

Haï Bar-Zeev

³⁰ « Ceci est [un livre] confirmateur, en langue arabe », (Coran 46, 12) ; « C'est ainsi que nous l'avons fait descendre un Coran en [langue] arabe » (Coran, 20, 113).

³¹ « Et avant lui, il y avait le Livre de Moché, comme guide et comme miséricorde. *Wa Haḏḏā* (ceci) *Kitābun* (kétav, une écriture) *Muṣaddiqun* (juste) *Lisānān `Arabīyān* (l'arabe, en langue arabe) », (Coran, 46, 12) ; « Une confirmation de ce qui existait déjà avant lui », (Coran, 12, 111).

³² « Fī *Kitābin Maknūnin* (biktav mougaz, dans un Livre bien gardé), *lā Yamassuhu 'Illā Al-Muṭahharūna*, (lo yemachechou ela métouharin, ne peuvent toucher que les purifiés, les juifs trompés dans un Mikvé) », (Coran, 56, 77-79) ; chez les « *Muṭahharahin* (métouharin, purs), *Bi'aydī Safarahin... Bararahin* (bidei sofrim berourim, dans les mains des scribes choisis) », (Coran, 80, 14-16).

³³ Coran, 6, 92.

³⁴ Coran, 3, 23.

³⁵ Coran, 85, 21-22

³⁶ « Et (D-ieu) dit: O Moché Je t'ai préféré à tous les hommes, par Mes messages et Ma parole. Prends donc ce que Je te donne, et sois du nombre des reconnaissants. Et Nous écrivîmes pour lui, sur les Tablettes, une Exhortation concernant toute chose, et un Exposé détaillé de toute chose. Prends-les donc fermement et commande à ton peuple d'en adopter le meilleur », (Coran, 7, 146).

³⁷ La destruction de documents est attestée aussi par les traditionalistes sunnites ; d'après le savant chi'ite Koulaini, Othman détruisit des documents qui contenaient plus de dix mille versets.

³⁸ Voir : Claude Gilliot, *Les informateurs juifs et chrétiens de Muhammad*, 1998.

³⁹ Pour des plus amples informations, voire notre livre : *Une lecture juive du Coran*, ou en hébreu : *מאחורי הקוראן*.